

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 279

Année universitaire 2016-2017

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 279 - 6 SEPTEMBRE 2017

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *III : Gouvernance de la Faculté des Sciences – 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

Le **mercredi 6 septembre 2017**, à 9h00, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 4 septembre 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle des Actes - bâtiment 7 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 40

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **23 membres présents ou représentés** - ,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 279 :

1. *Introduction,*
2. *Approbation des PV n°277 (Conseil du 14 juin 2017) et n°278 (Conseil du 12 juillet 2017),*
3. *Vote de conventions,*
4. *Présentation et vote des projets pédagogiques - troisième vague,*
5. *Vote des Modalités de Contrôle des Connaissances 2017-2018,*
6. *Présentation et vote du cadrage SPS,*
7. *Questions diverses.*

Vote n°1 : Validation du Procès-Verbal n° 277 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 14 juin 2017.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 277 - Conseil du mercredi 14 juin 2017 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n°2 : Validation du Procès-Verbal n° 278 - Conseil de la Faculté des Sciences du 12 juillet 2017.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 278 - Conseil du mercredi 12 juillet 2017 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n°3 : Vote de la convention de prêt d'exposition « La Tête et les Mains » entre :

- le Collège d'Alaric (Calendu - 11) et la Faculté des Sciences de Montpellier,
- le Collège Joffre (Rivesaltes - 66) et la Faculté des Sciences de Montpellier,
- le Collège Marcel Pagnol (Montpellier - 34) et la Faculté des Sciences de Montpellier,
- le Collège Romain Rolland (Nîmes - 30) et la Faculté des Sciences de Montpellier,
- le Lycée Champollion (Lattes - 34) et la Faculté des Sciences.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 22

L'ensemble des conventions susmentionnées recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la convention de partenariat entre le Lycée Notre Dame de La Merci, lycée privé sous contrat d'association, (Montpellier - 34), le Rectorat de l'académie de Montpellier et l'Université de Montpellier (représentée par Alain Hoffmann, Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier).

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 22

La convention de partenariat susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention de mécénat entre l'Entreprise Total SA, l'Université de Montpellier et la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 4

Défavorable : 3

Favorable : 16

La convention de mécénat susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote des Modalités de Contrôle des Connaissances de la Faculté des Sciences au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 1

Favorable : 23

Les Modalités de Contrôle des Connaissances de la Faculté des Sciences pour l'année universitaire 2017-2018 recueillent un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote de la lettre de cadrage Référentiel Suivi de Projets et de Stages (SPS) de la Faculté des Sciences au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : **24**

La lettre de cadrage Référentiel Suivi de Projets et de Stages (SPS) de la Faculté des Sciences au titre de l'année universitaire 2017-2018 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote de l'annexe descriptive des heures de référentiel associée à la lettre de cadrage Référentiel Suivi de Projets et de Stages (SPS) de la Faculté des Sciences au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : **23**

L'annexe descriptive des heures de référentiel associée à la lettre de cadrage Référentiel Suivi de Projets et de Stages (SPS) de la Faculté des Sciences au titre de l'année universitaire 2017-2018 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la **1^{ère} SEANCE** - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 10h10.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 279,

Fait à Montpellier, le 6 septembre 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
Conseil n°278	Mercredi 6 septembre 2017	8h45	Salle des Actes
Conseil n°279	Mercredi 4 octobre 2017	8h45	Salle des Actes
Conseil n°280	Mercredi 8 novembre 2017	8h45	Salle des Actes
Conseil n°281	Mercredi 6 décembre 2017	8h45	Salle des Actes